

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-dessous

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ **1 | 2** mois

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		CONSEIL D'ENTREPRISE													
Nature de l'activité (1)						46 Adhérents						Code activité pour les praticiens médicaux			
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS		
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL			
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA						AT			
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion				Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)						DA									
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	71 146	101,90 %	
R E C E T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB	2		
	3	Honoraire rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)										(3)	1 323	1,89 %	
	4	Montant net des recettes										AD	69 821	100,00 %	
	5	Produits financiers (4)										AE	6	0,01 %	
	6	Gains divers (5)										AF	586	0,84 %	
	7											AG	70 414	100,85 %	
	3	8	Achats (6)										BA	1 940	2,78 %
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N N E L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)										BB	4 702	6,73 %
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	1 556	2,23 %
	11		Taxe sur la valeur ajoutée										BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale										JY	320	0,46 %
	13		Autres impôts										BS	876	1,25 %
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	1 763	2,53 %
	15	Loyer et charges locatives										BF	2 208	3,16 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW			
	17	Entretien et réparations			428	0,61 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs								
	18	Personnel intérimaire			21	0,03 %									
	19	Petit outillage (11)			690	0,99 %									
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité			274	0,39 %									
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)			3 418	4,90 %									
	22	Primes d'assurances			805	1,15 %									
	23	Frais de véhicules (12)			5 046	7,23 %	Total : Transport et déplacements								
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...											
24	Autres frais de déplacements (voyages...)			5 266	7,54 %										
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires			BT	7 271									
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	883	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU	139								
26	Frais de réception, de représentation et de congrès			1 207	1,73 %	Total : Frais divers de gestion									
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			1 707	2,44 %										
28	Frais d'actes et de contentieux			40	0,06 %										
29	Cotisations syndicales et professionnelles		BY	172	0,25 %										
30	Autres frais divers de gestion			1 418	2,03 %										
31	Frais financiers (14)					BN	115	0,16 %							
32	Pertes diverses (15)					BP	147	0,21 %							
33						BR	42 899	61,44 %							

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

CONSEIL D'ENTREPRISE

N° SIRET

46 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	27 515	39,41 %
	35	Plus-values à court terme (16)						CB		
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	1 778	2,55 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD		
	38							TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	29 293 41,95 %
	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF		
	40	Frais d'établissement (19)						CG		
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	740	1,06 %
	42	Moins-value à court terme						CK	6	0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	147	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	1 335 1,91 %
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	297	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
	45		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CM	54	0,08 %
	5		Montant de la TVA afférante aux recettes brutes :					CX	11 562	
		Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférante aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	1 778	
			dont montant de la TVA afférante aux honoraires rétrocédés :					CZ		
	6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU		
	7		Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véloréacteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.							

Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintérer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)	(2)			Type de carburant (3)				
	T	X					16 528		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A	B